

Image not found or type unknown



Droit des enfants en cas de disparition

Par **karenh**, le **20/06/2009** à **00:04**

Bonjour, rn rn Ma mère a disparue il y'a plus de 10ans. rn Des recherches avaient été effectuées mais sans résultat. rn rn Aujourd'hui je souhaiterais avoir accès au dossier afin de savoir ce qui a été fait. rn rn On me le refuse sous prétexte qu'il n'ya que la personne yant déclarer la disparition qui a le droit d'accès. rn rn Je suis pourtant la fille???!!! rn rn Est ce normal? rn rn Merci de me répondre